
Procès-verbal de la séance du Bureau du 7 juin 2010

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président | (p. 4) |
| Désignation d'un secrétaire de séance | (p. 4) |
| Appel nominal | (p. 4) |
| Adoption du procès-verbal du Bureau du 26 avril 2010 | (p. 4) |
| | |
| N° B-2010-1581 Lyon - Boulevard périphérique nord de Lyon - Section de l'autoroute A47 - Système Coraly - Convention du 11 août 2008 - Approbation du budget prévisionnel pour 2010 - Autorisation de signer un avenant - | (p. 4) |
| N° B-2010-1582 Albigny sur Saône - Extension du centre, reconversion de la friche du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS) - Phase 1 - Travaux - Voie nouvelle, rue Richerand et Chirat et voie secondaire - Marché 1 : voirie - Autorisation de signer le marché de travaux voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - | (p. 4) |
| N° B-2010-1583 Albigny sur Saône - Extension du centre, reconversion de la friche du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS) - Phase 1 - Travaux - Voie nouvelle, rues Richerand et Chirat et voie secondaire - Marché n° 4 : génie civil des réseaux secs - Autorisation de signer un marché de travaux voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - | (p. 4) |
| N° B-2010-1584 Saint Priest - Vénissieux - Boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation de signer un marché de travaux de signalisation lumineuse suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - | (p. 4) |
| N° B-2010-1585 Bron - Acquisition des lots n° 932 et 996 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terrailon située 21, rue Jules Védrières et appartenant à M. Djamel Mekaoui - | (p. 5) |
| N° B-2010-1586 Bron - Acquisition des lots n° 1277 et 1231 dépendant du bâtiment F de la copropriété la Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à Mme Josiane Chanaux - | (p. 5) |
| N° B-2010-1587 Chassieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située boulevard Kaufmann et appartenant à la société Areva T & D - | (p. 5) |
| N° B-2010-1588 Francheville - Acquisition, par la Communauté urbaine, à la SLC d'un local dans la résidence Chantegrillet, situé 1, place de l'Europe et 43, avenue du Chater - | (p. 5) |
| N° B-2010-1589 Francheville - Acquisition, par la Communauté urbaine, à la SLC d'une parcelle de terrain située 1, place de l'Europe - | (p. 5) |
| N° B-2010-1590 Lyon 7° - Acquisition d'un tènement immobilier formant les lots n° 13 et 14 de la copropriété située 14, rue Crépet et appartenant à la SCI Mathos - | (p. 5) |
| N° B-2010-1591 Lyon 8° - Acquisition d'un immeuble situé 6 bis, rue Jules Valensault et appartenant à M. Lucas - | (p. 5) |
| N° B-2010-1592 Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Mangetemps et appartenant à M. Thierry Mas et Mme Christel Riondy - | (p. 5) |
| N° B-2010-1593 Neuville sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Pollet et appartenant à Réseau Ferré de France (RFF) - | (p. 5) |

| | | |
|-----------------------|--|--------|
| N° B-2010-1594 | <i>Saint Germain au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété de la SA d'HLM Sollara située 63, chemin de Maintenu -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1595 | <i>Saint Priest - Acquisition d'un immeuble situé 1, rue Paul Painlevé et appartenant aux époux Svezia -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1596 | <i>Sathonay Village - Acquisition de deux parcelles de terrain situées chemin de la Broche et appartenant à la SNC les Verchères -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1597 | <i>Vaulx en Velin - Acquisition de trois parcelles de terrain situées avenue de Bolhèn et rue Jacquard et appartenant à la SCI SLICA Peugeot -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1598 | <i>Lyon 1er - Cession, à la ville de Lyon, d'un lot de copropriété à usage de stationnement couvert dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, à l'angle du 33, rue de Crimée -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1599 | <i>Saint Fons - Cession, à la Ville, d'une maison d'habitation située 39, rue Mathieu Dussurgey -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1600 | <i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 18, rue Lamartine -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1601 | <i>Lyon 7° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'association Habitat et Humanisme Rhône, d'un tènement communautaire situé 9, rue Mathieu Varille - Abrogation de la décision n° B-2003-1069 du Bureau du 13 janvier 2003 - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1602 | <i>Lyon 8° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 6 bis, rue Jules Valensault -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1603 | <i>Saint Cyr au Mont d'Or - Mise à disposition, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 24, rue des Monts d'Or - Abrogation de la décision n° B-2010-1444 du Bureau du 8 mars 2010 -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1604 | <i>Saint Priest - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain (SEMCODA), de l'immeuble situé 1, rue Paul Painlevé -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1605 | <i>Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, d'un immeuble situé 281, rue Léon Blum -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1606 | <i>Rillieux la Pape - Chemin du Champ du Roy - Demande de prorogation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) du 19 août 2005 -</i> | (p. 5) |
| N° B-2010-1607 | <i>Lyon 9° - Lyon 7° - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable et une demande de permis de construire -</i> | (p. 6) |
| N° B-2010-1608 | <i>Lyon 2° - Centre d'échanges de Lyon-Perrache - Exploitation et maintenance des installations de chauffage et de climatisation - Autorisation de signer le marché -</i> | (p. 6) |
| N° B-2010-1609 | <i>Prestations de contrôle technique de la construction - Autorisation de signer les accords-cadres multi-attributaires -</i> | (p. 6) |
| N° B-2010-1610 | <i>Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Travaux de fontainerie - Autorisation de signer un marché -</i> | (p. 7) |
| N° B-2010-1611 | <i>Conventions d'occupation temporaire du domaine public entre les opérateurs de téléphonie mobile, Orange, SFR et Bouygues Telecom, les délégataires du service de l'eau et la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un avenant -</i> | (p. 7) |
| N° B-2010-1612 | <i>Meyszieu - Rue Jean Jaurès - Zone industrielle - Marché pour des travaux de construction du collecteur d'eaux pluviales - Autorisation de signer le marché -</i> | (p. 7) |
| N° B-2010-1613 | <i>Vénissieux - Quartier Charréard - Réduire les risques d'inondations - Travaux de renforcement du réseau d'assainissement - Autorisation de signer le marché -</i> | (p. 7) |
| N° B-2010-1614 | <i>Décines Charpieu - Meyzieu - Chassieu - Lyon - Bron - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des opérations d'accessibilité connexes au Grand Stade - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i> | (p. 7) |
| N° B-2010-1615 | <i>Lyon 4° - Lyon 9° - Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quai Gillet, du quai Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Autorisation de signer le marché -</i> | (p. 7) |
| N° B-2010-1616 | <i>Marché public pour la fourniture, la mise en place et la maintenance d'outils de suivi des dossiers fonciers, de gestion patrimoniale, locative et techniques des biens sur lesquels la Communauté urbaine intervient (direction du foncier et de l'immobilier et direction de la logistique et des bâtiments) - Lot n° 1 - Autorisation de signer l'avenant n° 1 de substitution -</i> | (p. 8) |
| N° B-2010-1617 | <i>Garanties d'emprunts accordées à Immobilière Rhône-Alpes - Modification de la décision n° B-2010-1377 du Bureau du 18 janvier 2010 -</i> | (p. 8) |

| | | |
|-----------------------|--|---------------|
| N° B-2010-1618 | <i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM -</i> | <i>(p. 8)</i> |
| N° B-2010-1619 | <i>Garantie d'emprunt accordée à la SCI Athénée - Refinancement de deux prêts -</i> | <i>(p. 8)</i> |
| N° B-2010-1620 | <i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM -</i> | <i>(p. 8)</i> |
| N° B-2010-1621 | <i>Garantie d'emprunt accordée à la Semcoda - Prêt PSLA -</i> | <i>(p. 8)</i> |
| N° B-2010-1622 | <i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes d'HLM - Abrogation de la décision n° B-2010-1550 du Bureau du 26 avril 2010 -</i> | <i>(p. 8)</i> |
| N° B-2010-1623 | <i>Adhésion à l'association Rhône-Alpes des professionnels du développement économique local (ARADEL) -</i> | <i>(p. 8)</i> |
| N° B-2010-1624 | <i>Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus - Attribution d'une subvention à la société Vibrattec pour le projet de recherche et de développement Avelec - Convention d'application financière -</i> | <i>(p. 9)</i> |
| N° B-2010-1625 | <i>Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société SRA Instrument pour le projet de recherche et de développement Innoval - Convention d'application financière -</i> | <i>(p. 9)</i> |
| N° B-2010-1626 | <i>Pôle de compétitivité Techtera - Attribution d'une subvention à la société Promega pour le projet de recherche et de développement Dose LESS 2 - Convention d'application financière -</i> | <i>(p. 9)</i> |
| N° B-2010-1627 | <i>Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Aguettant pour le projet de recherche et de développement Polybio - Convention d'application financière -</i> | <i>(p. 9)</i> |
| N° B-2010-1628 | <i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Erévan (Arménie) -</i> | <i>(p. 8)</i> |

Présidence de monsieur Gérard Collomb président

Le lundi 7 juin 2010 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 31 mai 2010 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Crédoz, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Imbert A.

Absents excusés : M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Philip (pouvoir à Mme Pédrini), Passi, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mmes Dognin-Sauze, Gelas, M. Claisse (pouvoir à Mme Elmalan), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à M. Darne J.), Julien-Laferrrière (pouvoir à M. Bernard R), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Arrue, Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal du Bureau du 26 avril 2010

M. LE PRESIDENT : Vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 26 avril 2010. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2010-1581 - Lyon - Boulevard périphérique nord de Lyon - Section de l'autoroute A47 - Système Coraly - Convention du 11 août 2008 - Approbation du budget prévisionnel pour 2010 - Autorisation de signer un avenant - Direction de la voirie -

N° B-2010-1582 - Albigny sur Saône - Extension du centre, reconversion de la friche du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS) - Phase 1 - Travaux - Voie nouvelle, rue Richerand et Chirat et voie secondaire - Marché 1 : voirie - Autorisation de signer le marché de travaux voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1583 - Albigny sur Saône - Extension du centre, reconversion de la friche du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS) - Phase 1 - Travaux - Voie nouvelle, rues Richerand et Chirat et voie secondaire - Marché n° 4 : génie civil des réseaux secs - Autorisation de signer un marché de travaux voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1584 - Saint-Priest - Vénissieux - Boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation

de signer un marché de travaux de signalisation lumineuse suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers numéros B-2010-1581 à B-2010-1584. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT ABADIE, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier B-2010-1584 concerne un marché de travaux de signalisation lumineuse pour l'aménagement du boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier. La commission permanente d'appel d'offres, en séance du 7 mai 2010, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Citeos/Legros/Balthazard pour un montant de 114 392,76 € HT. Le présent rapport consiste à vous donner l'autorisation, monsieur le Président, pour signer ce marché.

Le dossier B-2010-1582 concerne un marché de travaux de voirie pour l'extension du centre et de la reconversion de la friche du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS) à Albigny sur Saône. C'est la phase 1 : travaux pour la voie nouvelle rues Richerand et Chirat et la voie secondaire sur la commune. Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements. La commission permanente d'appel d'offres, en séance du 7 mai 2010, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Axima Centre pour un montant de 810 169,30 € HT. Le présent rapport consiste à vous donner l'autorisation, monsieur le Président, pour signer ce marché.

Pour le dossier B-2010-1581, je vous rappelle qu'en date du 18 juin 2007, le Bureau avait approuvé une convention avec l'Etat pour le développement du système Coraly. La Communauté urbaine, en tant que maître d'ouvrage du boulevard périphérique nord de Lyon, avait adhéré au système en 1999. Comme le prévoit la convention, le comité technique de pilotage de Coraly arrête chaque année le budget prévisionnel nécessaire pour le fonctionnement du système et définit ainsi la quote-part de chaque personne concernée. Cette participation est alors soumise à l'approbation du Bureau. Pour l'année 2010, cette participation est arrêtée à la somme de 50 812 € en fonctionnement et de 9 620 € en investissement.

Le dossier B-2010-1583 concerne encore la commune d'Albigny sur Saône. C'est un marché de travaux de génie civil et réseaux secs pour l'extension du Centre de Long et Moyen Séjour (CLMS), phase 1 : travaux voie nouvelle. La commission permanente d'appel d'offres, en séance du 21 mai 2010, a classé les offres et choisi l'entreprise Colas Rhône-Alpes pour un montant de 63 282 € HT. Le présent rapport consiste à vous donner l'autorisation, monsieur le Président, pour signer ce marché.

Voilà, j'ai terminé, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° B-2010-1585 - Bron - Acquisition des lots n° 932 et 996 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terrailon située 21, rue Jules Védrières et appartenant à M. Djamel Mekaoui - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1586 - Bron - Acquisition des lots n° 1277 et 1231 dépendant du bâtiment F de la copropriété la Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à Mme Josiane Chanaux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1587 - Chassieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située boulevard Kaufmann et appartenant à la société Areva T & D - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1588 - Francheville - Acquisition, par la Communauté urbaine, à la SLC d'un local dans la résidence Chantegrillet, situé 1, place de l'Europe et 43, avenue du Chater - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1589 - Francheville - Acquisition, par la Communauté urbaine, à la SLC d'une parcelle de terrain située 1, place de l'Europe - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1590 - Lyon 7° - Acquisition d'un tènement immobilier formant les lots n° 13 et 14 de la copropriété située 14, rue Crépet et appartenant à la SCI Mathos - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1591 - Lyon 8° - Acquisition d'un immeuble situé 6 bis, rue Jules Valensault et appartenant à M. Lucas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1592 - Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Mangetemps et appartenant à M. Thierry Mas et Mme Christel Riondy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1593 - Neuville sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Pollet et appartenant à Réseau Ferré de France (RFF) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1594 - Saint Germain au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété de la SA d'HLM Sollar située 63, chemin de Mainteneur - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1595 - Saint Priest - Acquisition d'un immeuble situé 1, rue Paul Painlevé et appartenant aux époux Svezia - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1596 - Sathonay Village - Acquisition de deux parcelles de terrain situées chemin de la Broche et appartenant à la SNC les Verchères - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1597 - Vaulx en Velin - Acquisition de trois parcelles de terrain situées avenue de Bolhën et rue Jacquard et appartenant à la SCI SLICA Peugeot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1598 - Lyon 1er - Cession, à la ville de Lyon, d'un lot de copropriété à usage de stationnement couvert dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, à l'angle du 33, rue de Crimée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1599 - Saint Fons - Cession, à la Ville, d'une maison d'habitation située 39, rue Mathieu Dussurgey - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1600 - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 18, rue Lamartine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1601 - Lyon 7° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'association Habitat et Humanisme Rhône, d'un tènement communautaire situé 9, rue Mathieu Varille - Abrogation de la décision n° B-2003-1069 du Bureau du 13 janvier 2003 - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1602 - Lyon 8° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de l'immeuble situé 6 bis, rue Jules Valensault - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1603 - Saint Cyr au Mont d'Or - Mise à disposition, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 24, rue des Monts d'Or - Abrogation de la décision n° B-2010-1444 du Bureau du 8 mars 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1604 - Saint Priest - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société d'économie mixte de construction du département de l'Ain (SEMCODA), de l'immeuble situé 1, rue Paul Painlevé - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1605 - Villeurbanne - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, d'un immeuble situé 281, rue Léon Blum - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1606 - Rillieux la Pape - Chemin du Champ du Roy - Demande de prorogation de l'arrêté de déclaration d'utilité publique (DUP) du 19 août 2005 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers numéros B-2010-1585 à B-2010-1606. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT BARRAL, rapporteur : Les dossiers n° B-2010-1587, B-2010-1592, B-2010-1593, B-2010-1589, B-2010-1594 et B-2010-1596, respectivement à Chassieu, Mions, Neuville sur Saône, Francheville, Saint Germain au Mont d'Or et Sathonay Village, sont des acquisitions

foncières pour une surface de 1 618 mètres carrés nécessaires à des aménagements de voirie et de proximité. Ces acquisitions engendreront une dépense de 3 264,64 €.

Le dossier B-2010-1591 à Lyon 8° et le dossier B-2010-1595 à Saint Priest, dans le cadre de la politique locale de l'habitat, concernent l'acquisition d'une maison à Lyon 8° et d'un immeuble à Saint Priest pour un montant global de 1 707 000 €. Ces bâtiments seront mis à disposition par bail emphytéotique auprès de bailleurs sociaux.

A Bron, les dossiers B-2010-1585 et B-2010-1586, dans le cadre de l'ORU de Bron, concernent l'acquisition d'un T3 et d'un T4 avec deux caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 178 800 €.

Le dossier B-2010-1588 à Francheville concerne l'acquisition d'un local de 25,50 mètres carrés nécessaires pour des agents de l'entretien de la Communauté urbaine. Ce local sera acheté et aménagé pour un montant de 70 564 €.

A Vaulx en Velin, le dossier B-2010-1597, dans le cadre de l'aménagement du Carré de Soie et pour un aménagement de voirie, concerne l'acquisition d'un terrain de 1 003 mètres carrés à la société Peugeot pour un montant de 478 103,99 €. Ce montant comprend l'indemnité de suppression de stationnement et une indemnité pour les réaménagements.

Le dossier B-2010-1590 à Lyon 7°, dans le cadre de l'aménagement du secteur de Gerland, est relatif à l'acquisition d'un terrain de 163 mètres carrés pour un montant de 250 000 €.

Des dossiers concernant des cessions : le dossier B-2010-1603 à Saint Cyr au Mont d'Or pour la réalisation de 4 logements prêt locatif à usage social (PLUS). Il s'agit de céder, par bail emphytéotique d'une durée de 55 ans, un loyer symbolique pour les 55 ans d'un total de 55 €, une maison d'habitation avec un droit d'entrée de 171 616 €.

Le dossier B-2010-1602 à Lyon 8° concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique de 55 ans, avec un loyer de 40 € pour les 40 premières années et 1 900 € pour les 15 années suivantes à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'une maison d'habitation prévoyant un logement prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) avec un droit d'entrée de 93 105 €.

A Lyon 7°, pour le dossier B-2010-1601, il s'agit de mettre à disposition de Habitat et Humanisme Rhône, par bail emphytéotique sur 18 ans, un terrain sur lequel sont érigés les bâtiments sur une surface de 3 307 mètres carrés avec un loyer de 10 000 € par an. Il s'agit là de l'abrogation de la décision B-2003-1069 du Bureau du 13 janvier 2003 et d'autoriser un dépôt de permis pour l'aménagement de ces locaux.

Le dossier B-2010-1605 à Villeurbanne concerne la mise à disposition par bail emphytéotique sur une durée de 18 ans dans l'attente de réviser un projet plus vaste d'habitat social, d'une maison d'habitation pour loger une famille en difficulté. Le droit d'entrée serait de 0 € et le loyer de 0 €. La société bénéficiant de ce bâtiment serait l'OPH Villeurbanne Est Habitat.

Le dossier B-2010-1600 à Lyon 3° est relatif à la mise à disposition par bailleur emphytéotique à 55 ans avec un loyer de 40 € sur les 40 premières années et 18 900 € pour les 15 années suivantes à la société Cité Nouvelle, d'un immeuble de 6 étages sur rez-de-chaussée avec un droit d'entrée de 420 000 €, ce qui permettrait de réaliser 6 logements PLUS et 2 logements PLAI.

Le dossier B-2010-1604 à Saint Priest concerne la mise à disposition par bail emphytéotique de 55 ans avec un loyer de 40 € les premières années, et un loyer annuel pour les 15 années suivantes de 49 333 €, un immeuble d'habitation pour la réalisation de 10 logements PLUS et 2 logements PLAI au profit de la société Semcoda avec un droit d'entrée de 725 000 €.

Le dossier B-2010-1598 à Lyon 1er concerne la cession à la ville de Lyon pour réaliser un espace public, d'un terrain qui est un emplacement réservé n° 1. Il s'agit de l'achat d'un lot de copropriété pour un montant de 15 000 € suite à préemption.

Le dossier B-2010-1599 est relatif à la mise à disposition de la ville de Saint Fons, suite à une préemption, d'un terrain afin de réaliser un accès au groupe scolaire pour un montant de 216 000 €.

Enfin, le dossier B-2010-1606 à Rillieux la Pape, dans le cadre de l'élargissement du chemin du Champ du Roy concerne la prorogation d'une déclaration d'utilité publique (DUP) pour une durée de 5 ans. Il s'agit de faire la demande au Préfet pour cette prorogation.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2010-1607 - Lyon 9° - Lyon 7° - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable et une demande de permis de construire - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1608 - Lyon 2° - Centre d'échanges de Lyon-Perrache - Exploitation et maintenance des installations de chauffage et de climatisation - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1609 - Prestations de contrôle technique de la construction - Autorisation de signer les accords-cadres multi-attributaires - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers numéros B-2010-1607 à B-2010-1609. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT DARNE, rapporteur : Trois rapports de monsieur le Vice-Président Blein qui est absent.

Le dossier B-2010-1607 consiste à autoriser monsieur le Président à déposer une déclaration préalable pour rénover des façades pour la direction de l'eau et pour un permis de construire pour la direction de l'eau également, une déclaration pour le 64, rue André Bollier à Lyon 7° et une autre pour le 368, avenue de Balmont à Lyon 9°.

Le dossier B-2010-1608 consiste à signer les marchés à bons de commande concernant l'exploitation et la maintenance

des installations de chauffage et de climatisation du centre d'échanges de Perrache. Le montant s'élève entre 95 680 € et 287 040 €

Le dossier B-2010-1609 consiste à autoriser à signer des marchés pour des accords-cadre de prestations de contrôle technique avec les entreprises Bureau Alpes Contrôles, Cete Apave Sud Europe, Bureau Véritas et Qualiconsult pour un montant total de 230 000 € HT.

C'est tout, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

N° B-2010-1610 - Lyon 2° - Place Bellecour - Aménagement de la partie sud - Travaux de fontainerie - Autorisation de signer un marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte le dossier numéro B-2010-1610. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRÉSIDENT BOUJU, rapporteur : Je vais rapporter le dossier de monsieur le Vice-Président Buna. Il concerne l'aménagement de la partie sud de la place Bellecour et consiste à autoriser monsieur le Président à signer un marché avec l'entreprise Maïa Sonnier/Deal pour le lot n° 6 fontainerie. Le montant de ce marché est de 857 532 €.

M. LE PRÉSIDENT : Pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

N° B-2010-1611 - Conventions d'occupation temporaire du domaine public entre les opérateurs de téléphonie mobile, Orange, SFR et Bouygues Telecom, les délégataires du service de l'eau et la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un avenant - Direction de l'eau -

N° B-2010-1612 - Meyzieu - Rue Jean Jaurès - Zone industrielle - Marché pour des travaux de construction du collecteur d'eaux pluviales - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2010-1613 - Vénissieux - Quartier Charréard - Réduire les risques d'inondations - Travaux de renforcement du réseau d'assainissement - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers numéros B-2010-1611 à B-2010-1613. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, tout d'abord le dossier B-2010-1611 concerne l'occupation temporaire du domaine public pour des opérateurs de téléphonie sur les châteaux d'eau essentiellement. Nous devons mettre en application le plan Vigipirate. Pour cela, nous devons renégocier avec les opérateurs et nous avons besoin d'un peu de temps.

C'est pourquoi nous avons besoin de mettre en place un avenant.

Le dossier B-2010-1612 concerne la rue Jean Jaurès à Meyzieu pour un marché de construction de collecteur d'eau potable. La commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise Rampa TP/Coiro pour un montant de 2 648 637,80 € HT.

Le dossier B-2010-1613 concerne le quartier Charréard à Vénissieux pour des travaux de renforcement de réseaux afin de réduire les risques d'inondation. La commission permanente d'appel d'offres a choisi l'entreprise Perrier TP pour un montant de 751 326,45 € HT.

M. LE PRÉSIDENT : Merci, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2010-1614 - Décines Charpieu - Meyzieu - Chassieu - Lyon - Bron - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des opérations d'accessibilité connexes au Grand Stade - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction des grands projets -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier numéro B-2010-1614. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT CRIMIER, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit du lancement de l'opération relative aux prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des opérations d'accessibilité connexes au Grand Stade. C'est un appel d'offres ouvert. Les prestations de ce marché concernent l'aide au pilotage des procédures et l'aide à la planification, la synthèse des plannings, l'animation de groupes techniques et bien entendu la coordination des différentes maîtrises d'œuvre et des différents chantiers et l'interface entre les projets. Le montant maximum de ce marché est de 1 794 000 € TTC.

M. LE PRÉSIDENT : Merci, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° B-2010-1615 - Lyon 4° - Lyon 9° - Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quai Gillet, du quai Gare d'eau et de l'avenue de Birmingham - Autorisation de signer le marché - Direction des grands projets -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier numéro B-2010-1615. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, comme vous le savez, nous avons un vaste projet de réaménagement qui concerne le tunnel de la Croix-Rousse, la construction d'un nouveau pont sur la Saône, le pont Schuman, et l'aménagement de ses berges. Dans ce cadre, nous avons lancé, sous forme d'un appel d'offres ouvert, un marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du quai Gillet, du quai Gare d'Eau et de l'avenue de Birmingham à Lyon 9° et 4°.

Le jury s'est réuni le 7 mai 2010 et après examen des offres, a classé première celle du groupement d'entreprises Gauthier +Conquet&Associés/Arcadis/Côté Lumière pour un montant de 2 323 618,12 € HT, soit 2 779 047,27 € TTC. Le présent rapport consiste à autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président DA PASSANO.

N° B-2010-1616 - Marché public pour la fourniture, la mise en place et la maintenance d'outils de suivi des dossiers fonciers, de gestion patrimoniale, locative et techniques des biens sur lesquels la Communauté urbaine intervient (direction du foncier et de l'immobilier et direction de la logistique et des bâtiments) - Lot n° 1 - Autorisation de signer l'avenant n° 1 de substitution - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2010-1628 - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrrière pour une mission à Erévan (Arménie) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers numéros B-2010-1616 et B-2010-1628. Madame Frih, vous avez la parole.

MME LA VICE-PRESIDENTE FRIH, rapporteur : Oui, monsieur le Président, le dossier B-2010-1616 consiste à vous autoriser à signer un avenant à un marché public pour la fourniture, la mise en place et la maintenance d'outils de suivi des dossiers fonciers de gestion patrimoniale, locative et technique des biens sur lesquels la Communauté urbaine intervient. Cet avenant est relatif à la substitution de la société Opéris à la société Appia à la suite de la dissolution de cette dernière.

Le dossier B-2010-1628 consiste à vous demander d'accorder un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Hubert Julien-Laferrrière pour une mission du 14 au 20 juin 2010 à Erévan afin de participer au Comité de pilotage franco-arménien qui prépare les futures assises de la coopération décentralisée francophone. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2010-1617 - Garanties d'emprunts accordées à Immobilière Rhône-Alpes - Modification de la décision n° B-2010-1377 du Bureau du 18 janvier 2010 - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1618 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1619 - Garantie d'emprunt accordée à la SCI Athénée - Refinancement de deux prêts - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1620 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1621 - Garantie d'emprunt accordée à la Semcoda - Prêt PSLA - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1622 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes d'HLM - Abrogation de la décision n° B-2010-1550 du Bureau du 26 avril 2010 - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1623 - Adhésion à l'association Rhône-Alpes des professionnels du développement économique local (ARADEL) - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers numéros B-2010-1617 à B-2010-1623. Madame Pédrini, vous avez la parole.

MME LA VICE-PRESIDENTE PÉDRINI, rapporteur : Merci, monsieur le Président. Le dossier B-2010-1617 concerne une modification de la décision n° B-2010-1377 du Bureau du 18 janvier 2010. Il s'agit là de précisions relatives au préfinancement des prêts.

Le dossier B-2010-1618 concerne les garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM. Ce rapport consolide des opérations présentées par trois entreprises sociales pour l'habitat (ESH) : Dynacité, Scic Habitat, HMF Rhône-Alpes. Il s'agit d'opérations de construction de 39 logements, d'acquisitions en Vefa de 96 logements et de réhabilitation de 50 logements. Le montant total garanti est de 12 251 544 €.

Le dossier B-2010-1619 porte sur des garanties d'emprunt accordées à la SCI Athénée refinancement de deux prêts. Ils avaient été accordés à la SCI Athénée. Deux garanties ont été accordées en 1998. Toutefois, la SCI souhaite refinancer ces prêts à un taux inférieur et sollicite la garantie de la Communauté urbaine.

Le dossier B-2010-1620 porte sur des garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM également. Il consolide les opérations présentées par deux entreprises sociales de l'habitat, Alliad Habitat et Régionale d'HLM de Lyon. Il s'agit d'une opération d'acquisition en Vefa de 12 logements et de construction de 43 logements. Ces prêts sont contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Le dossier B-2010-1621 porte sur une garantie d'emprunts accordée à la Semcoda pour un prêt PSLA. Il s'agit de l'acquisition en Vefa de 9 logements en PSLA. Il s'agit là d'un nouveau produit dont les caractéristiques sont les suivantes : le prêt social location-accession PSLA. Ce prêt s'adresse à des ménages de ressources modestes qui ne disposent pas d'apport personnel pour entreprendre une opération d'accession. L'opération comprend deux phases. Durant la phase locative, le logement est la propriété de l'opérateur, le locataire accédant verse une redevance constituée d'une indemnité de location, des charges, et d'une part assimilable à une épargne et imputable sur le prix du logement. A l'issue de la phase locative, en principe 5 ans, le locataire peut soit se porter acquéreur du logement, soit informer l'opérateur qu'il ne souhaite pas lever l'option. Pour la levée d'option et la phase d'accession, le ménage devient pleinement accédant à la propriété et redevable des charges d'accession.

La Semcoda précise qu'elle a choisi de souscrire des prêts non transférables au locataire. Les logements invendus sont loués en valeur de loyer PLS.

Le dossier B-2010-1622 concerne des garanties d'emprunts accordées à des organismes HLM. C'est l'abrogation de la décision B-2010-1550 au Bureau du 26 avril 2010. Ce rapport consolide des opérations présentées par quatre entreprises sociales de l'habitat : SFHE, Batigère Sarel, Irlilia et Immobilière Rhône-Alpes. Il s'agit dans ce cadre d'opérations de construction de 88 logements et 15 chambres en résidence foyer ainsi que 17 logements en acquisition-amélioration. Le montant total garanti est de 10 258 836 €. Ce rapport a été délibéré le 26 avril 2010 et présentait une erreur matérielle. En effet, la Caisse des dépôts et consignations exprime maintenant les taux en point de base et non en pourcentage. Voilà, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, monsieur Brachet n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote des dossiers B-2010-1617, B-2010-1620 et B-2010-1622 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales)

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2010-1624 - Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus - Attribution d'une subvention à la société Vibratex pour le projet de recherche et de développement Avelec - Convention d'application financière - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

N° B-2010-1625 - Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société SRA Instrument pour le projet de recherche et de développement Innoval - Convention d'application financière - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

N° B-2010-1626 - Pôle de compétitivité Techtera - Attribution d'une subvention à la société Promega pour le projet de recherche et de développement Dose LESS 2 - Convention d'application financière - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

N° B-2010-1627 - Pôle de compétitivité Lyonbiopôle - Attribution d'une subvention à la société Aguetant pour le projet de recherche et de développement Polybio - Convention d'application financière - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers numéros B-2010-1624 à B-2010-1627. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. LE VICE-PRESIDENT KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président, nous avons décidé de soutenir lors du dernier conseil de Communauté quatre projets de recherche et de développement dans le cadre de nos pôles de compétitivité et ces quatre rapports sont là pour vous autoriser à signer les conventions d'application financière. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

M. LE PRESIDENT : Nous en avons terminé. C'était rapide.

La séance est levée à 11 heures 10.
